



Réforme de l'Éducation Prioritaire...

Encore une attaque du Ministre !

L'Éducation Prioritaire est un véritable enjeu de société ; depuis 40 ans les politiques successives ont été un des vecteurs de lutte contre les inégalités de terrain.

Avoir une politique spécifique pour l'Éducation Prioritaire, c'est permettre de donner plus à ceux qui en ont le moins, c'est réduire les inégalités sociales avec une véritable ambition éducative. Mais c'est aussi faciliter les parcours des élèves en accompagnant les familles. La politique d'Éducation Prioritaire favorise le travail collectif et collaboratif et permet de mener des projets en équipe.

Actuellement, l'Éducation Prioritaire est un label national REP et REP+, label qui évite la mise en concurrence des écoles, avec des critères nationaux, garantissant des moyens et des dispositifs qui ont fait leurs preuves (PDMQDC, RASED...)

Le bilan de la politique d'EP telle qu'elle existe aujourd'hui, n'a jamais été fait par le Ministère malgré un bilan de terrain fait par la FSU l'année dernière. C'est un système à améliorer pas à démanteler.

Et pourtant le gouvernement continue sa casse... Suite aux annonces de Nathalie Elimas, la nouvelle Secrétaire d'État en charge de l'Éducation Prioritaire, en novembre dernier, les perspectives sont inquiétantes parce qu'elles mettent à mal tout ce qui fait l'Éducation Prioritaire. Les expérimentations mises en place par le Ministère proposent un réel démantèlement de l'Éducation Prioritaire. Elles tendent à renforcer l'autonomie et les concurrences des établissements. Cette réforme déjà engagée est un vrai changement de paradigme, basée sur des contrats locaux d'accompagnement. C'est passer d'une logique de politique territorialisée à une politique d'établissement.

Pour la FSU, la révision de la carte doit s'accompagner **d'un véritable bilan avec les acteurs de terrain**. La volonté de la FSU et des syndicats à travers les états généraux est de partir du terrain, du savoir-faire des personnels, des dispositifs qui fonctionnent notamment les PDMQDC par exemple. À la FSU, la politique en Éducation Prioritaire est un combat contre les inégalités et pour un accès à la culture commune pour toutes et tous, notamment dans TOUS les territoires des quartiers éloignés de la culture scolaire.

Dans « Éducation Prioritaire », notre Ministre a semble-t-il oublié la signification du mot « Prioritaire ».

Revendications portées par la FSU 35 aux États Généraux Nationaux de l'Éducation Prioritaire de la FSU

Besoin de moyens humains

- Développer les RASED (l'importance des maîtres E mais aussi des maîtres G).
- Augmenter les Psy-EN, infirmières scolaires, assistantes sociales en milieu scolaire.
- Remettre en place le dispositif Plus De Maîtres Que De Classes (avec l'idée que le ou la collègue intervienne sur toute l'école, et que cette intervention puisse être évolutive) aide non quantifiable mais indispensable.
- Développer les équipes de vie scolaire (AED, CPE).
- Recruter des AESH formés, notamment sur les particularités de l'Éducation Prioritaire
- Créer des postes d'Éducateurs Spécialisés sous statut Éducation Nationale

Donner du temps à tous les acteurs pour développer les échanges entre pairs, afin de :

- Créer des liens réciproques avec les partenaires du service public notamment avec des structures d'aide
- Rendre efficient le fonctionnement au sein même d'un réseau : quelle communication, sur quel temps ?
- Créer une réelle liaison écoles-collèges
- Permettre des échanges de pratiques
- Instituer des temps de concertation au sein même de l'école ou de l'établissement (AESH, AED, équipes...)
qui pourraient être sous la forme d'une décharge de services (mais pas en HS)
- Développer des relations basées sur la confiance, y compris l'institution qui doit faire confiance à ses personnels

Les effectifs

- Privilégier des écoles et établissements plus petits, en nombre de classes, « à taille humaine »
- Alléger des effectifs pas seulement en CP et CE1 (entre 12-15), mais plutôt une progressivité vers les effectifs des collèges (16-20) et lycées (24-25) ou par cycle.

Mettre en place une formation sur l'EP

- Une formation initiale
- Une formation continue
- Une formation régulière
- Avoir connaissance des partenaires et des structures
- Permettre des échanges et des retours de pratiques, ne pas imposer de méthode.

Donner des moyens pour garder **la stabilité des équipes**, par :

- Une revalorisation du métier
- Une revalorisation salariale
- La formation de tous les personnels

Quelle place laisser aux **parents** ?

- Les reconnaître dans leur rôle de parents
- Leur donner les moyens d'être écoutés
- Faire en sorte que le mode et les outils de communication envers les familles soient adaptés au public
- Trouver des temps où les parents viendraient à l'école ou en établissements sans y avoir été convoqués pour des raisons de comportement ou de résultats de leur enfant

Le fonctionnement actuel

- Il peut générer de la perte d'énergie, de confiance chez les personnels
- Il met en concurrence des écoles ou établissements. Le nouveau projet expérimenté sera pire.
- Une lenteur dans le fonctionnement avec la MDPH qui a un impact plus important en EP
- Des difficultés temporelles entre le moment où on cherche des soutiens et le moment où on les a.
- Des difficultés de liaison administrative entre école-collège et collège-lycée.

Cela passe par des liens nécessaires avec une **politique sociale nationale**

- Faire une évaluation nécessaire de tous les dispositifs avant de les abandonner ou de les modifier
- Créer une réelle mixité sociale